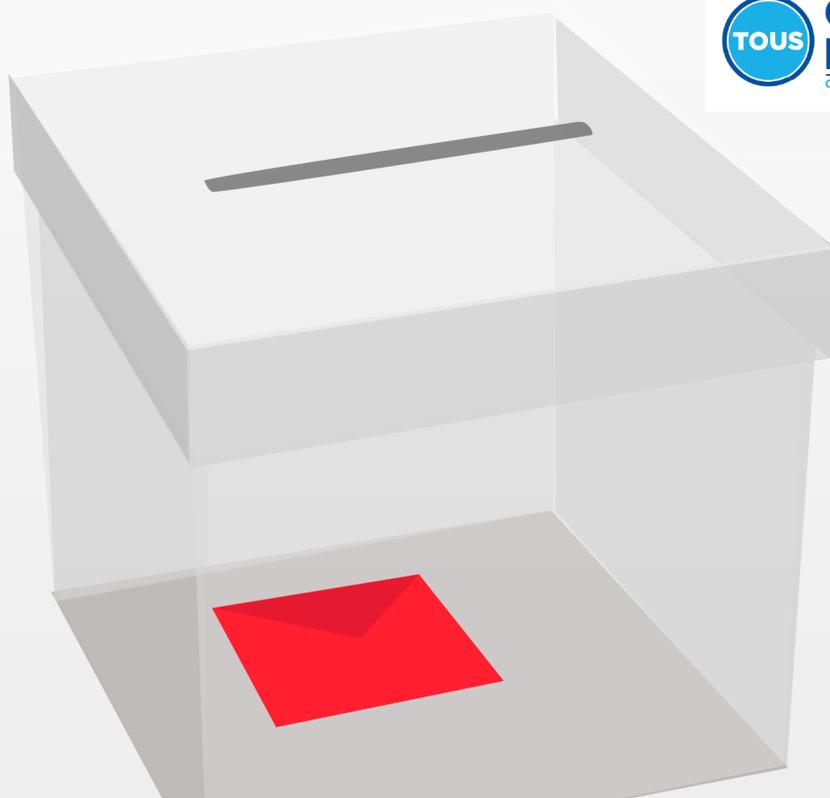


Vote et Handicap



Une accessibilité pour tous !

TOUS CONCERNÉS
MOBILISÉS
CONFÉRENCE NATIONALE DU HANDICAP 2019



Kit de sensibilisation Ateliers Citoyens Participatifs



MOT DE SOPHIE CLUZEL

SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE, CHARGÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

La loi du 23 mars 2019 de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice marque une avancée majeure pour les personnes en situation de handicap ou de fragilité: la reconnaissance de leur pleine et entière citoyenneté. Elle abroge en effet l'article L5 du Code électoral qui soumettait le droit de vote des personnes en tutelle à une décision du juge.

Aujourd'hui, en France, ce sont quelques 300 000 personnes majeures qui recouvrent donc officiellement leur droit de vote.

Pour les personnes handicapées, leurs familles, les associations, c'est le couronnement de trente années de lutte pour que le droit de voter soit reconnu à tous.

Ce changement de paradigme, c'est aussi ré-affirmer avec force la dignité de toute personne quelle que soit sa singularité. Il s'agit de considérer les personnes handicapées non plus comme des objets de soin, mais bien comme des sujets de droit.

A compter de cette année 2019, la loi vient donc reconnaître à toute personne handicapée le droit inconditionnel et inaliénable d'exercer sa citoyenneté à travers son droit de vote. L'enjeu à présent pour nous, familles, proches, tuteurs, professionnels, et pour les administrations publiques bien sûr, c'est d'accompagner les personnes handicapées pour que ce droit devienne une réalité.

C'est à cet enjeu essentiel que vient répondre le Kit de sensibilisation imaginé par Handéo, en collaboration avec le Comité interministériel au handicap et la Direction générale de la cohésion sociale. Sous la forme de propositions d'animations ludiques - ateliers, mises en situation, jeux de rôles -, cette boîte à outils citoyenne permet de préparer, d'accompagner et de réhabiliter les personnes dans l'exercice de leur droit de vote. Elle permet également aux collectivités, aux membres des bureaux de vote ou à tout autre intervenant auprès des personnes en situation de handicap de se former pour favoriser les conditions sociales de ce droit.

Je tiens à remercier Handéo et à saluer son initiative et sa créativité. Ce Kit s'inscrit parfaitement dans la continuité des autres outils qu'elle a déjà réalisés au titre de cette ambition consistant à « donner les moyens à chacun d'être citoyen ».

S O M M A I R E

MOT DE SOPHIE CLUZEL Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des Personnes handicapées	2
Mise en place d'Ateliers Citoyens Participatifs	4
Fiche méthodologique d'animation	6
AVANT L'ANIMATION	8
1- Préparer l'animation	8
2- Préparer le lieu et le matériel nécessaire	14
PENDANT L'ANIMATION	14
1- Présenter l'atelier	14
2- Favoriser une dynamique d'échange et de discussion	14
3- Conclure l'atelier	15
APRÈS L'ANIMATION	15
Module « Bureau de vote »	18
Module « Sensibiliser aux aides humaines »	24
Module « Sensibiliser les enfants et/ou les adultes au vote »	28
Module « Accessibilité des programmes »	32
Quelques repères juridiques	36
Accessibilité des bureaux et des techniques de vote	38
Cas d'assistance spécifique	38
Accessibilité des bureaux de vote, des isolements et des urnes	39
Faciliter le vote autonome	39
Boîte à outils	40
Kit de communication	42
Quizz Bureau de vote	44
Questionnaire de conformité	46
Retour d'expérience des participants aux ateliers	49



Mise en place d'Ateliers Citoyens Participatifs

Mise en place d'Ateliers Citoyens Participatifs

Ce kit a pour objectif d'aider à la mise en place d'Ateliers Citoyens Participatifs

L'enjeu de ce kit est de permettre à tous les citoyens de pouvoir exercer leur droit de vote conformément à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et à la Convention internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées.

Ce kit a pour objectif de :

- Favoriser les conditions sociales de ce droit
- Servir de support à des temps d'**éducation civique** quel que soit l'âge de la personne ou son régime de protection
- **Sensibiliser** son entourage
- Inciter les candidats à renforcer l'**accessibilité des programmes**
- **Former** les professionnels de l'accompagnement, etc.

Ces ateliers peuvent être mis en place par



- Les candidats
- Les assesseurs



- Les collectivités territoriales



- Les associations
- Les citoyens concernés



Sensibiliser au vote et aux difficultés que peuvent rencontrer les personnes à voter, en particulier lorsqu'elles sont en situation de handicap.



Ce kit comprend

1 fiche méthodologique

pour mettre en place et animer l'atelier. Elle précise l'organisation, comment préparer l'animation, qui inviter, les objectifs, comment animer la réunion, dans quel type de lieu, sur quelle durée et quel type de mise en situation proposer.



4 modules de sensibilisation

permettant l'organisation de mises en situation. Pour chaque mise en situation, il est proposé une boîte à outils avec une liste de documents pouvant servir de support.



Fiche méthodologique d'animation



Durée de l'événement :
entre 2h et 3h



3 étapes d'animation
Objectifs | Participants | Consignes



Lieu : salles « de la vie ordinaire » et accessibles
Café, restaurant, librairie, salon d'hôtel, mairie, école, etc.



Nombre de participants
Entre 10 et 60 personnes.



Point de vigilance

Il est recommandé de proposer des mises en situation qui permettent de libérer la parole. Vous pouvez travailler en sous-groupe ou en binôme pour favoriser l'échange et la confiance en soi, en particulier si il y a beaucoup de participants.

PHASE 1

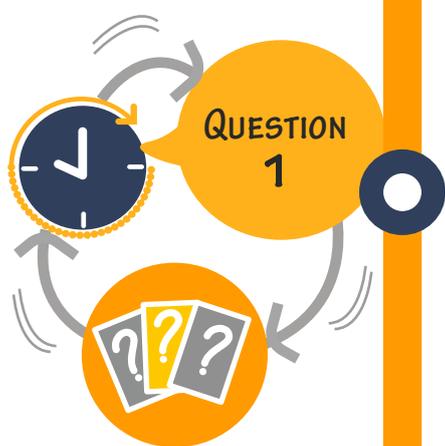


Prévoir un lieu, un thème et le format de l'événement

(date, durée, son, lumière, boisson, nourriture, etc.)

Prévoir une liste d'invitations en fonction de la capacité du lieu et envoyer les invitations

La liste d'invitations peut être prédéfinie (liste nominative) et/ou ouverte (diffusion sur des listes de contacts, les réseaux sociaux, la presse, internet, etc.). Dans tous les cas, un temps d'échange avec les personnes inscrites pour mieux connaître leur situation et leurs attentes facilitera la construction du scénario et l'animation de l'atelier. Prévoir une case de renseignements « Avez-vous des besoins spécifiques ? (Langue des Signes Françaises, accès Personnes à Mobilité Réduite, documents en braille...) ».

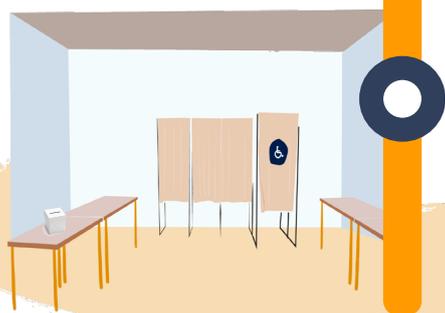


Formaliser un scénario d'animation

Prévoir des séquences de parole, délimiter le temps de chaque séquence, prévoir des questions pour animer chaque séquence, déterminer des thématiques et anticiper la prise de parole des personnes (laisser ouvert la possibilité que d'autres personnes puissent prendre la parole).

Le scénario peut prévoir un temps de mise en situation

Dans le bureau de vote, pour un meeting, etc. (cf. exemple du module pages 18 à 23 ci-après).



¹ Si des enregistrements audios ou visuels sont prévus, un droit à l'image formalisé devra être demandé aux participants si ces enregistrements font l'objet d'une utilisation publique (cf. renvoi de la page 9).

PHASE 2



Prévoir un temps d'échange et de préparation avec les éventuels grands témoins

Anticiper la prise de parole des personnes et leurs éventuelles difficultés

Préparer également avec elles ce qu'elles souhaiteraient dire. Leur proposer des questions qui faciliteront leur prise de parole et qui permettront d'anticiper les thématiques qui pourraient être abordées. Cette anticipation sert de « filet de sécurité » (mais pas de limite). L'objectif est d'avoir une animation dynamique et maîtrisée tout en étant souple, adaptable et propice à la spontanéité ainsi qu'à des prises de parole non prévues.

Selon le déroulement de ces temps d'échange, ajuster le scénario d'animation

PHASE 3



Envoyer un rappel de confirmation d'inscription avec le programme

(les grandes lignes du scénario de l'atelier)

Définir les rôles des organisateurs

L'animateur, le « maître du temps », la personne qui prendra des notes, la personne qui aidera les invités à se placer, les éventuels grands témoins et, la personne responsable de la communication (réseaux sociaux, prises de photo et éventuel enregistrement!)

Prévoir éventuellement un formulaire ou un questionnaire de restitution

Afin que les personnes puissent donner leur avis sur l'événement ou compléter les échanges par écrit.

Exemples de points de vigilance selon les publics



**Handicap
psychique,
cognitif ou
mental**

Prévoir un temps de
préparation

Organiser le
déplacement

Éventuellement prévoir
un accompagnement
pour les personnes
avec une déficience
intellectuelle

**BON À
SAVOIR**

Cette organisation peut aussi être utile pour des personnes qui ont des difficultés à passer à l'action, à se représenter un événement à venir ou à supporter des espaces avec beaucoup de personnes comme par exemple certaines personnes autistes, Alzheimer, avec un handicap psychique ou cognitif.



**Difficultés de
compréhension**



Prévoir des
supports
en Facile
à Lire et à
Comprendre¹

Si l'atelier comprend des personnes ayant des difficultés de compréhension, prévoir des bulletins rouges, jaunes et verts à distribuer à chacun des participants pour qu'ils puissent indiquer si les échanges sont compréhensibles (vert), un peu trop rapides (jaune) ou incompréhensibles (rouge).



Fiche méthodologique d'animation

Avant l'animation / Exemples de points de vigilance selon les publics



Autisme

Lors du choix du lieu, porter une attention particulière à l'ambiance de la salle qui doit être calme et rassurante (sonorité, luminosité, etc), éviter la promiscuité entre les personnes et les éléments anxiogènes.



Point de vigilance

Si cela est possible (notamment pour les petits groupes), demandez à la personne si le lieu convient et proposer une visite

BON À SAVOIR

Vidéo animée : Handéo vous propose un recueil de bonnes pratiques dans la vidéo animée « Comment communiquer avec un enfant autiste ? »



Vidéo disponible sur la chaîne Youtube de Handéo

¹Nous Aussi, l'UNAPEI, Inclusion Europe, « L'information pour tous : Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre », 2009

Fiche méthodologique d'animation

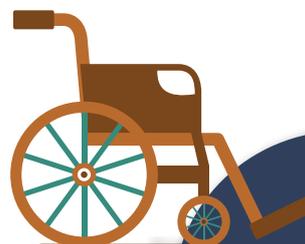
Avant l'animation / Exemples de points de vigilance selon les publics



Handicap visuel

Prévoir un lieu de rendez-vous pour les personnes avec une déficience visuelle afin de les accompagner, si elles le souhaitent, au lieu de l'atelier.

Adapter la taille de la police des textes et utiliser des contrastes importants pour assurer une meilleure lisibilité.



Handicap moteur

S'assurer que l'entrée et les toilettes du lieu de l'atelier permettent d'accueillir des personnes en fauteuil.



Fiche méthodologique d'animation

Avant l'animation / Exemples de points de vigilance selon les publics



Prévoir un interprète LSF

- BONJOUR ET BIENVENUE À TOUS, NOUS SOMMES TOUS RÉUNIS AUJOURD'HUI DANS LE CADRE DE L'ATELIER DE SENSIBILISATION AU VOTE ET AU HANDICAP. NOUS ALLONS TOUT D'ABORD COMMENCER PAR VOUS EXPLIQUER LE DÉROULÉ DE L'ATELIER. JE LAISSE LA PAROLE À L'ANIMATEUR.

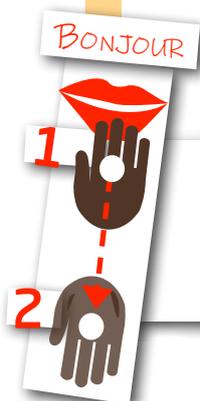
- BONJOUR, JE ME PRÉSENTE JE SUIS



Ou de la vélotypie (prévoir un écran)



Anticiper les besoins d'une boucle magnétique



Avoir un animateur formé à quelques notions de Langue des Signes Française (LSF) peut faciliter la prise de contact (« bonjour », « bienvenue », etc.)

Fiche méthodologique d'animation

Avant l'animation

2- Préparer le lieu et le matériel nécessaire



1



S'assurer que l'espace puisse accueillir l'ensemble des participants et soit favorable aux échanges (ne pas hésiter à déplacer autrement le mobilier de l'espace si besoin).



2

Selon la taille de la salle vérifier la sonorité et le bon fonctionnement des micros.

PENDANT L'ANIMATION

1 Présenter l'atelier



20 minutes

L'animateur présente les objectifs de l'atelier.



5 minutes

L'animateur présente le déroulement de l'atelier.



5 minutes

L'animateur ou un « grand témoin » propose une mise en contexte.



10 minutes

2 Favoriser une dynamique d'échange et de discussion



Séquences de 30 minutes à 2 heures

(pour les séquences longues, prévoir des temps de pause)

Courte introduction de la séquence par l'animateur ou le « grand témoin ».



5/10 minutes



Être sensibilisé aux règles de communication à avoir avec les différentes situations de handicap.

S'appuyer sur le guide Handéo « Comprendre le handicap pour mieux accompagner ».

Fiche méthodologique d'animation

Pendant l'animation



Proposer une question ou de réagir sur la présentation du contexte.

Être dans une écoute active et une posture mobile.



Si besoin, se déplacer dans la pièce pour donner la parole.



Reformuler les réponses et proposer de prolonger la réponse par une autre question.



Proposer une synthèse de plusieurs prises de parole ou à la fin d'une séquence.

Favoriser la prise de parole.



S'appuyer sur les personnes identifiées dans la phase de préparation.



Cadrer le temps des prises de parole.

Remarque : ces séquences d'échange peuvent inclure des séquences de mises en situation au début, à la fin ou en alternance avec les temps de discussion.

3

Conclure l'atelier



10 minutes

L'animateur s'assure que tous les participants qui le souhaitent ont pris la parole.

L'animateur ou le grand témoin prévoit un temps de synthèse des échanges, rappelle les problèmes soulevés et les solutions envisagées.

Un temps convivial peut être organisé autour d'un verre ou d'un buffet pour prolonger les échanges.



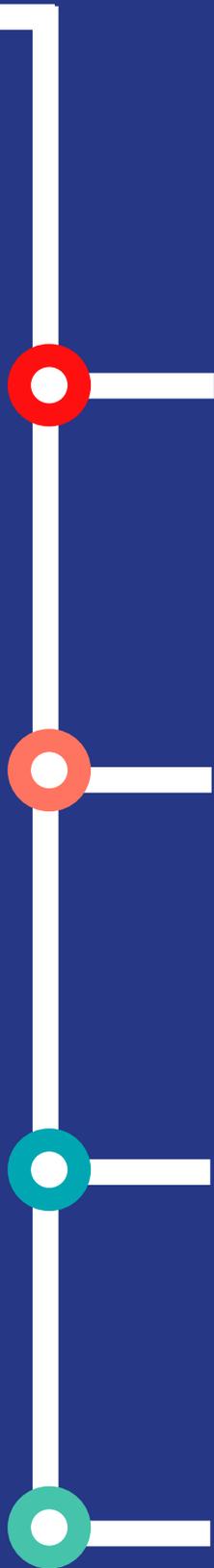
5/10 minutes

APRÈS L'ANIMATION

Le responsable de l'atelier envoie une restitution des échanges à l'ensemble des participants. Cette restitution pourra s'appuyer sur la synthèse de l'animateur et les prises de note de la personne en charge de les réaliser.

4

Modules de sensibilisation



Module « Bureau de vote »

**Module « Sensibiliser
aux aides humaines »**

**Module « Sensibiliser les enfants
et/ou les adultes au vote »**

**Module « Accessibilité des
programmes »**



Module

1

Bureau de vote



Exemple de mise en situation

Reconstituer un bureau de vote

Boîte à outils

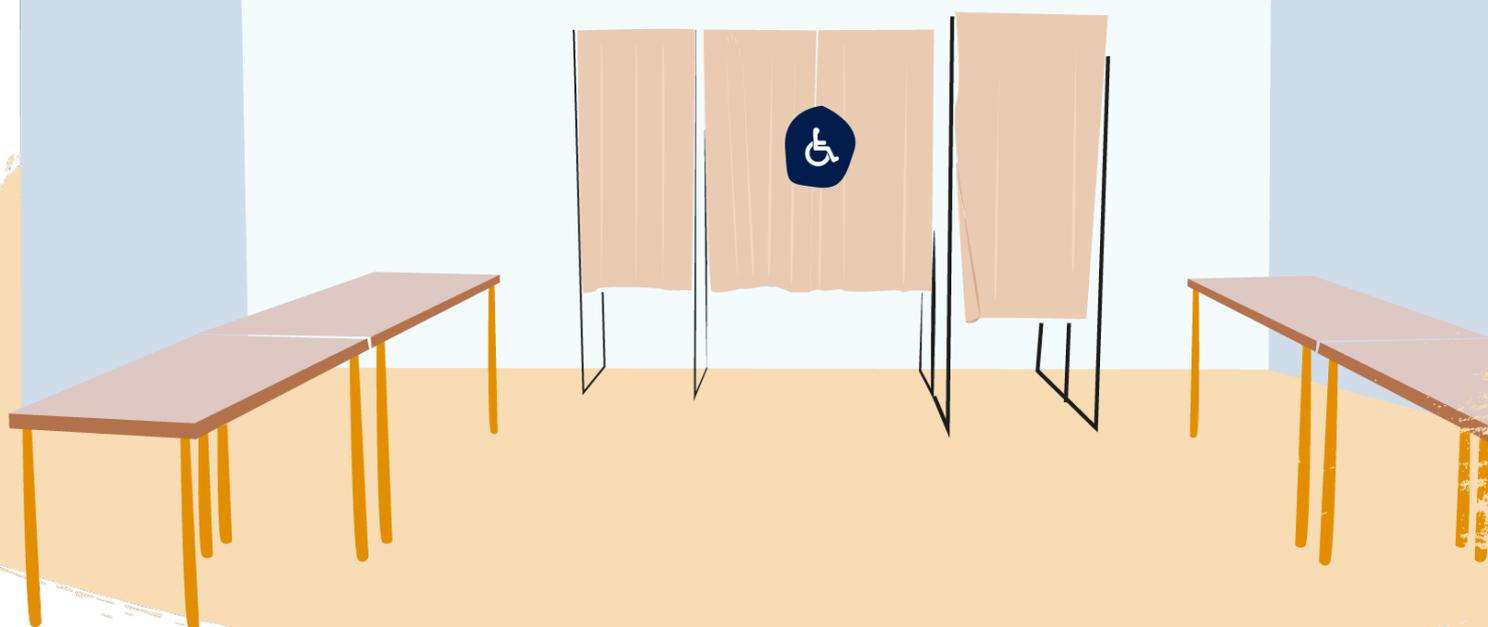
**Mieux comprendre les contraintes
d'accès au vote**



Module « Bureau de vote »

Exemple de mise en situation

Reconstituer un bureau de vote



Objectif

Ce module peut servir à sensibiliser les présidents de bureau et les assesseurs aux problématiques de vote des personnes en situation de handicap (format 1). Ce module peut également servir à sensibiliser les personnes en situation de handicap à la question du vote (format 2).



1h



2 formats



Format 1

Participants



Réunir des personnes qui ont été ou qui souhaiteraient être assesseur ou président d'un bureau de vote.

Proposer à des personnes en situation de handicap d'être présentes comme personnes ressources.

Consignes



L'assesseur ou le président :

- Réaliser une élection fictive dans un bureau de vote (réel ou reconstitué).
- Présenter sa pièce d'identité, prendre une enveloppe, prendre des bulletins, se rendre dans l'isoloir, déposer le bulletin, signer le registre.

Tout le processus devra se faire avec au moins une contrainte particulière :

- Yeux bandés, en fauteuil, les mains attachées, les oreilles bouchées, avec un simulateur de vieillissement, en désorganisant l'espace, etc.



Les assesseurs ou présidents de bureau de vote peuvent jouer leur propre rôle et être confrontés à des difficultés comme par exemple :

- Une personne du bureau qui refuse de laisser entrer un électeur et son aidant dans l'isoloir.
- Un électeur qui ne peut mettre le bulletin dans l'urne.

Cette seconde phase permet de s'assurer qu'ils ont bien connaissance de l'ensemble des aménagements réglementaires existants pour faciliter le vote des personnes handicapées.



Point de vigilance

Il sera important de rappeler que ces mises en situation insistent sur les incapacités des personnes. Cela permet de matérialiser certaines difficultés. Cependant ces jeux de rôles ne doivent pas minimiser les potentialités et l'inventivité des personnes. Ils ne doivent pas non plus être confondus avec la réalité : **vivre une limitation un instant de sa vie est différent de la vivre toute une vie.**



Module « Bureau de vote »

Exemple de mise en situation / Reconstituer un bureau de vote



Format 2

Participants



Réunir des personnes en situation de handicap d'une même catégorie ou de catégories différentes.

Proposer à des membres du bureau de vote d'être présents comme personnes ressources.

Ouvrir la participation à la reconstitution à l'ensemble de la population (dont la famille et les accompagnants).

Proposer à des élèves de tenir le bureau de vote.

Consignes



Proposer de réaliser une élection fictive dans un bureau de vote (réel ou reconstitué) dans lequel la personne jouant le rôle de l'électeur devra :

- présenter sa pièce d'identité,
- prendre une enveloppe,
- prendre des bulletins,
- se rendre dans l'isoloir,
- déposer le bulletin,
- signer le registre,
- prévoir la phase de dépouillement des bulletins.

Personne ressource



Pour tous renseignements, contacter Cyril Desjeux, sociologue (Handéo) par mail à contact@handeo.fr.



Boîte à outils pour mieux comprendre les contraintes d'accès au vote



Handéo, « Aides humaines : comment favoriser l'accès au vote des personnes handicapées », 2018.

En ligne : http://www.handeo.fr/sites/default/files/field-files/OBS_Guide_Vote_Handicap_Handeo_VERSION_2_WEB_17-07-2019.pdf



APF, « Guide pratique pour l'accessibilité effective des bureaux de vote », 2012.

En ligne : <http://accessibilite-universelle.apf.asso.fr/media/02/01/3128617981.pdf>

FNATH « Accessibilité des bureaux de vote. Pour les présidents des bureaux de vote », 2012.

En ligne : http://www.fnath75.org/data/48/ATT00010-FR_n%C2%B01-FNATH.doc



CFPSAA, « Fiche pratique destinée aux personnels des bureaux de vote. Comment se comporter avec une personne déficiente visuelle », 2012.

En ligne : http://unisda.org/IMG/pdf/Fiche_aide_humaine_deficients_visuels_et_bureaux_de_vote.pdf

Vidéo de la Ville de Paris « Le vote, un droit pour toutes et tous ».

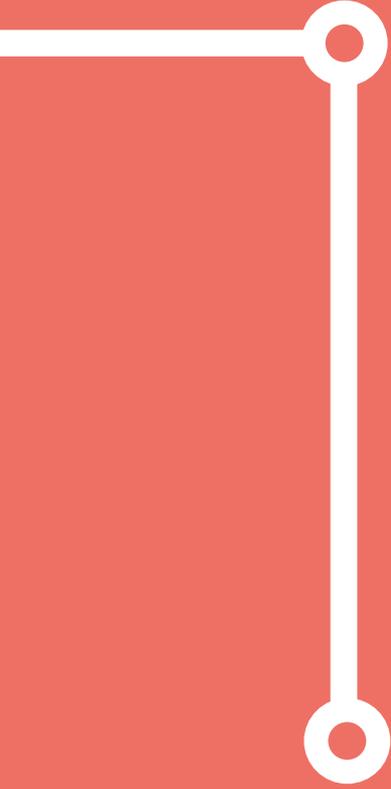
En ligne : <https://handicap.paris.fr/handicap-des-elections-plus-accessibles/>



Module

2

**Sensibiliser
aux aides
humaines**



Exemple d'atelier

Café-débat autour des enjeux éthiques de l'influçabilité, de la confidentialité ou de la capacité de discernement

Boîte à outils

Mieux comprendre le rôle des aides humaines



Exemple de mise en situation

Café-débat autour des enjeux éthiques de l'influçabilité, de la confidentialité ou de la capacité de discernement



Objectif

Montrer les enjeux en tension autour du recours à un tiers en fonction des situations de handicap.



1h30



Exemple d'atelier / Café-débat

Participants



Au moins un représentant de chaque types de handicap (Moteur, visuel, sensoriel, psychique, mental, cognitif, neurodéveloppemental, neurodégénéréscnt) et des proches aidants.

Des professionnels de l'aide à domicile

Des représentants politiques

Des experts en droit, en santé et en sciences humaines

Consignes



Donner les moyens à chacun de s'exprimer dans un climat bienveillant en précisant notamment :

- qu'il n'y a pas de « bonnes » ou « mauvaises » réponses,
- que les prises de paroles doivent être relativement courtes,
- qu'il est néanmoins possible de prendre plusieurs fois la parole,
- qu'il faut laisser chaque personne s'exprimer sans lui couper la parole,
- que le langage et le ton utilisés doivent être polis et courtois.



Boîte à outils pour mieux comprendre le rôle des aides humaines



Handéo, « Aides humaines : comment favoriser l'accès au vote des personnes handicapées », 2018

En ligne : http://www.handeo.fr/sites/default/files/field-files/OBS_Guide_Vote_Handicap_Handeo_VERSION_2_WEB_17-07-2019.pdf



Handéo, Tutoriel « Favoriser l'accès au vote grâce aux aides humaines », 2019

En ligne : <https://youtu.be/WRKeQKnUK6k>

Personne ressource

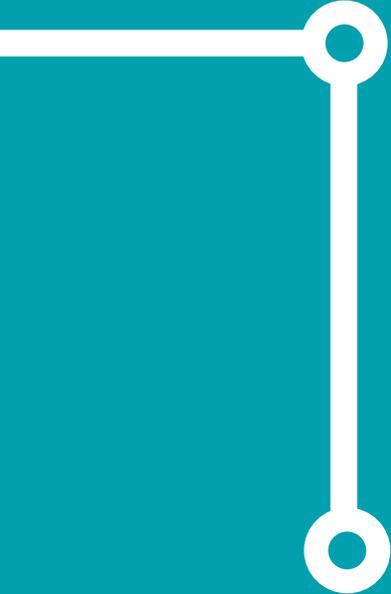


Pour tous renseignements, contacter Cyril Desjeux, sociologue (Handéo) par mail à contact@handeo.fr.

Module

3

**Sensibiliser
les enfants et/ou
les adultes au vote**



Exemple d'atelier

Organiser un petit-déjeuner presse

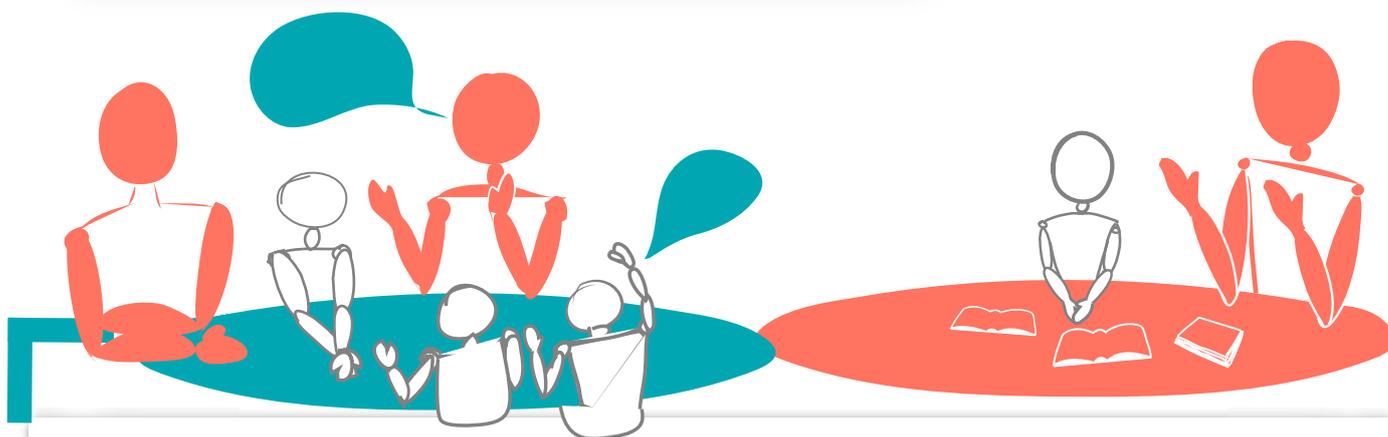
Boîte à outils

Expliquer le vote à des personnes avec un handicap neurologique, psychologique, mental et/ou cognitif

Module « Sensibiliser les enfants et/ou les adultes au vote »

Exemple d'atelier

Organiser un petit-déjeuner presse



Objectif

Sensibiliser les personnes aux enjeux du vote et de la citoyenneté, quel que soit leur âge, notamment lors de cours d'éducation civique.



45 min

Adapter la durée et le format à la situation de handicap des personnes



Participants

Un animateur

Les personnes peuvent participer à un Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), être accompagnées par une structure médico-sociale ou sanitaire, participer à un groupe d'expression entre pairs, etc.



Consignes

Réunir plusieurs articles de journaux relatifs aux élections en cours pour discuter avec les personnes accompagnées par la structure (que la personne soit en âge ou non de voter et quel que soit son régime de protection).

Module « Sensibiliser les enfants et/ou les adultes au vote »

Exemple d'atelier / Organiser un petit-déjeuner presse



Boîte à outils pour expliquer le vote à des personnes vivant avec un handicap psychique, mental et/ou cognitif



Handéo, Tutoriel « Favoriser l'accès au vote grâce aux aides humaines », 2019. En ligne : <https://youtu.be/WRKeQKnUK6k>

(En Facile à Comprendre) Fédération des APAJH « Un vote accessible et autonome pour chacun », 2012.

En ligne : http://www.apajh.org/index.php?option=com_content&view=article&id=1128:un-vote-accessible-et-autonome-pour-chacun&catid=25:actualites-apajh&Itemid=1149



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

(En FALC) Nous aussi Dunkerque, affiche « Je vote », 2015.

En ligne : https://i2.wp.com/accueil.chevaliers-dunkerque.fr/wp-content/uploads/2013/12/nous-aussi_affiche2013.jpg



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

(En FALC) Nous aussi Doubs, « Pourquoi voter » et « Comment voter », 2017.

En ligne : <https://www.adapeidudoubs.fr/site-adapte/documents/programme-presidentielles/>



ASSOCIATION FRANÇAISE DES PERSONNES HANDICAPÉES INTELLECTUELLES

(En FALC) Nous Aussi, ENABLE, SPMP, Inclusion Europe, « Recommandations pour des élections accessibles en Europe », 2011.

En ligne : http://data.over-blog-kiwi.com/0/77/01/57/201310/ob_ab6c94_recommandations-pour-des-election-en-falc-fr.pdf



(FALC) Nous Aussi, Guide sur l'accès au vote (à paraître)

(En FALC) Vidéo du site CAP'acité sur le vote et les élections <https://www.capacite.net/Citoyennete.html>

Personne ressource



Pour tous renseignements, contacter Cyril Desjeux, sociologue (Handéo) par mail à contact@handeo.fr.

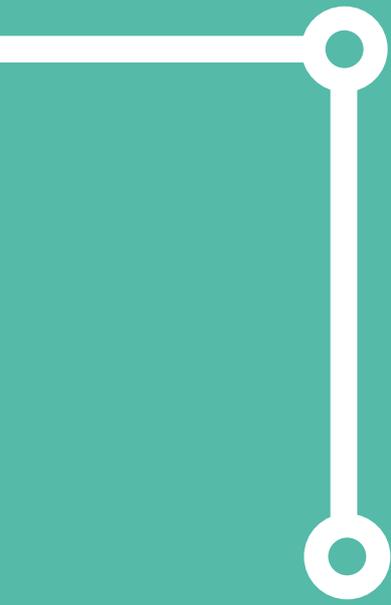


Module

4

Accessibilité des programmes





Exemple d'atelier

Meeting de présentation en FALC

Boîte à outils

Proposer une communication accessible

Exemple d'atelier

Meeting de présentation des programmes en Facile à Lire et à Comprendre (FALC)

Ce meeting peut aussi être adapté à d'autres particularités de communication.



Objectif

Aider les candidats à traduire leur programme en FALC et permettre aux personnes qui en ont besoin de mieux comprendre les programmes.



Participants



Consignes



Proposer aux différents candidats de présenter ou de se faire représenter pour présenter leur programme à des personnes avec des capacités intellectuelles altérées. Leur demander de présenter leurs actions en 10 à 15 minutes et prévoir 10 à 15 minutes de questions/réponses avec l'auditoire. Transmettre les normes du Facile à Lire et à Comprendre (FALC) et accompagner les candidats dans la démarche si besoin.



Boîte à outils pour proposer une communication accessible



Handéo « Comprendre le handicap pour mieux accompagner », 2009.

En ligne : http://www.handeo.fr/sites/default/files/field-files/OBS_Guide_Vote_Handicap_Handeo_VERSION_2_WEB_17-07-2019.pdf



CREAI Hauts-de-France sur l'organisation d'une journée d'information concernant les programmes.

Vidéo en ligne : <https://youtu.be/0yolzIJ7gHc>



FNATH, Guide « Des élections sans entraves pour les citoyens handicapés », 2012.

En ligne : <http://www.cidem.org/documents/ElectionsSansEntraves.pdf>



UNAPEI, L'information pour tous. Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre, 2009.

En ligne : <https://www.unapei.org/publication/linformation-pour-tous-regles-europeennes-pour-une-information-facile-a-lire-et-a-comprendre/>



Européen Disability Forum (EDF), How to make your political campaign accessible (Comment rendre votre campagne politique accessible).

Recommandations en ligne : <http://www.edf-feph.org/how-make-your-political-campaign-accessible>



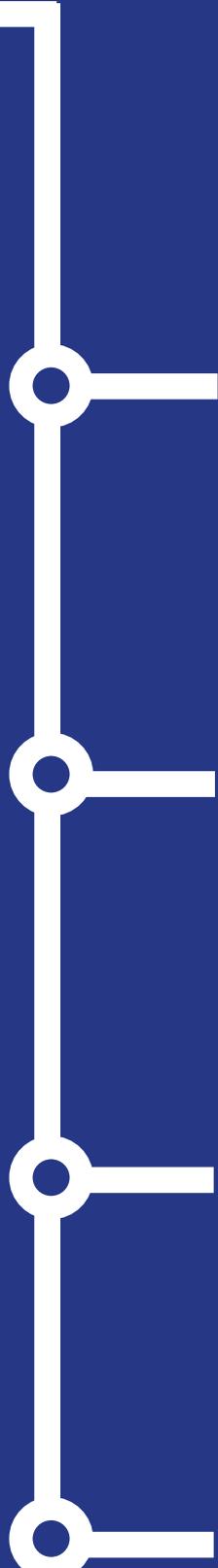
Santé publique France & CIRLI, Communiqué pour tous. Guide pour une information accessible, 2018.

En ligne : https://www.cnsa.fr/documentation/ns04-112-18l_spf_communiquer_pour_tous_bd_total_web.pdf

Personne ressource

i Pour tous renseignements, contacter Cyril Desjeux, sociologue (Handéo) par mail à contact@handeo.fr.

Quelques repères juridiques



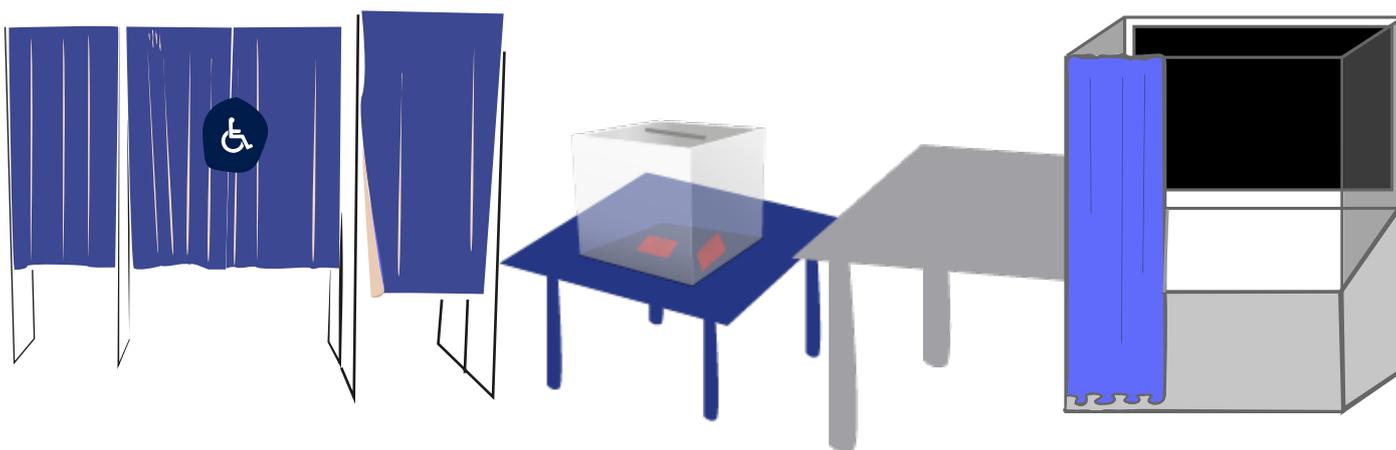
**Accessibilité des bureaux et
des techniques de vote**

Cas d'assistance spécifique

**Accessibilité des bureaux de
vote, des isolements et des urnes**

Faciliter le vote autonome

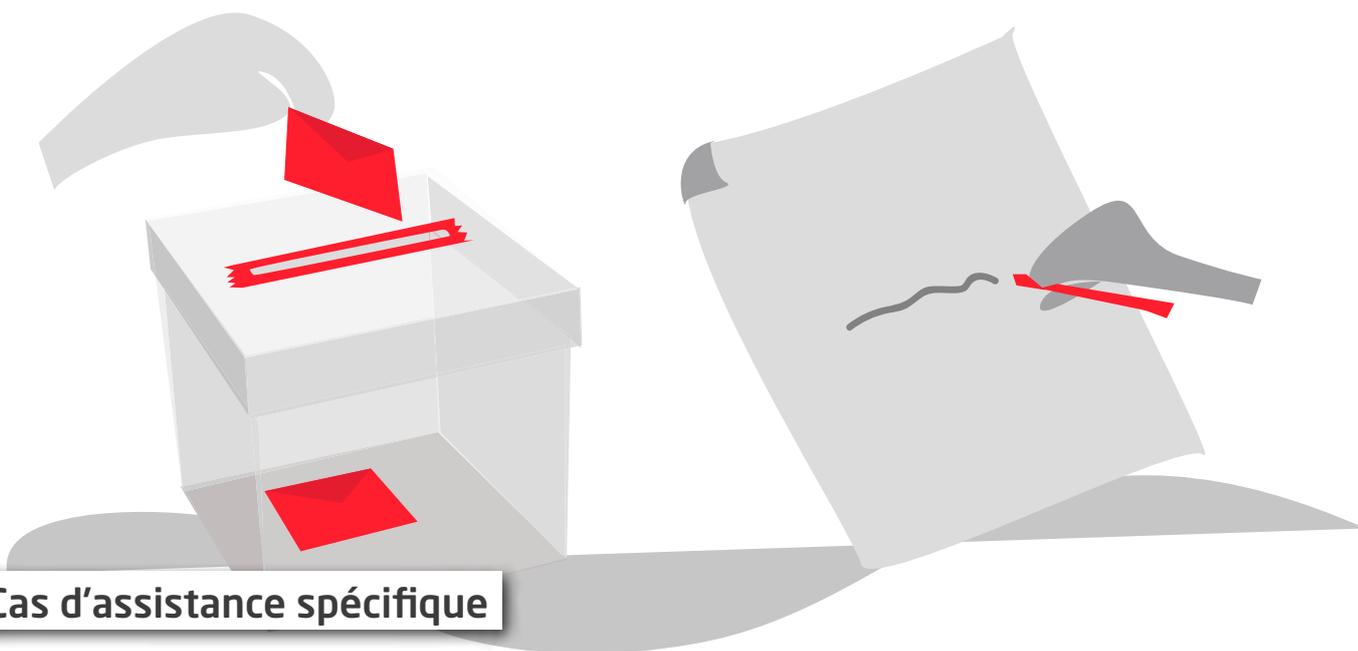
Quelques repères juridiques



Accessibilité des bureaux et des techniques de vote

■ Article L. 62-2 (Code électoral)

Les bureaux et les techniques de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées en droit de voter, quel que soit l'âge ou la situation de handicap de la personne (physique, sensoriel, mental, cognitif, psychique, etc).



Cas d'assistance spécifique

■ Article L. 64 (Code électoral)

Tout électeur atteint « d'infirmité certaine » le mettant dans l'impossibilité d'introduire son bulletin dans l'enveloppe et de glisser celle-ci dans l'urne ou de faire fonctionner la machine à voter est autorisé à se faire assister par un électeur de son choix (si l'électeur est sous tutelle, il existe certaines limites à ce choix depuis 2019. Par exemple, il ne peut pas se faire assister de son mandataire judiciaire ou d'un professionnel qui accompagne la personne dans le secteur médico-social ou sanitaire).

Lorsqu'un électeur se trouve dans l'impossibilité de signer, l'émargement est apposé par un électeur de son choix qui fait suivre sa signature de la mention suivante : « l'électeur ne peut signer lui-même ».

Quelques repères juridiques

Accessibilité des bureaux de vote, des isoaloirs et des urnes

■ Article D. 56-1 (Code électoral)

Les locaux où sont implantés les bureaux de vote doivent être accessibles, le jour du scrutin, aux personnes handicapées en droit de voter, quel que soit l'âge ou la situation de handicap de la personne (physique, sensoriel, mental, cognitif, psychique ou neuronal).

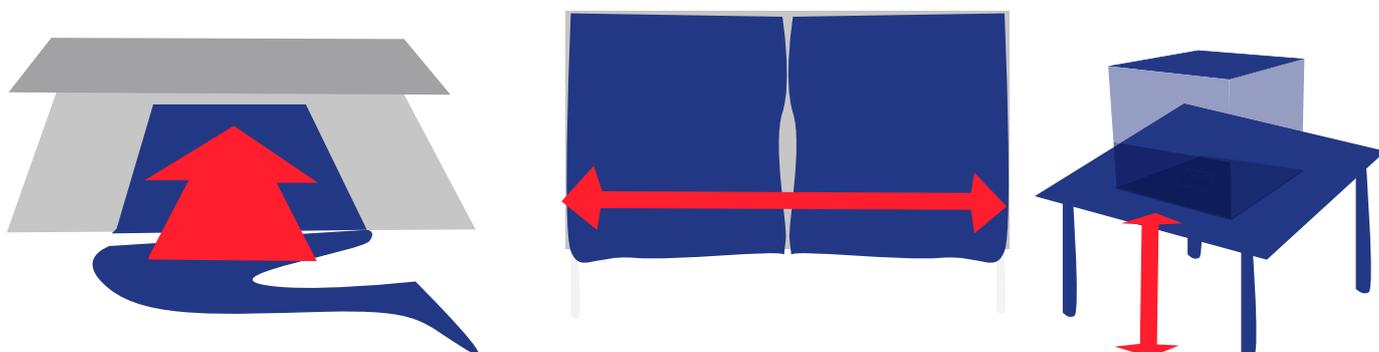
Les personnes handicapées, notamment celles qui se déplacent en fauteuil roulant, doivent pouvoir, dans des conditions normales de fonctionnement, y pénétrer, y circuler et en sortir, le cas échéant au moyen d'aménagements provisoires ou permanents.

■ Article D. 56-2 (Code électoral)

Les bureaux de vote doivent être équipés d'au moins un isoaloir permettant l'accès des personnes en fauteuils roulants.

■ Article D. 56-3 (Code électoral)

Les urnes doivent être accessibles aux personnes en fauteuils roulants.



Faciliter le vote autonome

■ Article D. 61-1 (Code électoral)

Les techniques de vote doivent être accessibles aux personnes handicapées en droit de voter, quel que soit l'âge ou la situation de handicap de la personne (physique, sensoriel, mental, cognitif, psychique ou neuronal). Dans ce sens, le président du bureau de vote prend toute mesure utile afin de faciliter le vote autonome des personnes handicapées.

Boîte à outils

- 
- Kit de communication**
 - Quizz Bureau de vote**
 - Questionnaire de conformité**
 - Retour d'expérience des participants**

Kit de communication

Des outils clés en main

A destination du grand public & des professionnels

Des outils pour les personnes en situation de handicap, leur entourage, les aidants, les services d'aide humaine, les mairies, les assesseurs...



Guide pratique & tutoriel vidéo autour du Vote & du handicap



FAVORISER LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS DES



Les aides humaines peuvent être utiles pour les personnes autistes, avec une déficience intellectuelle, avec un trouble cognitif ou psychique,

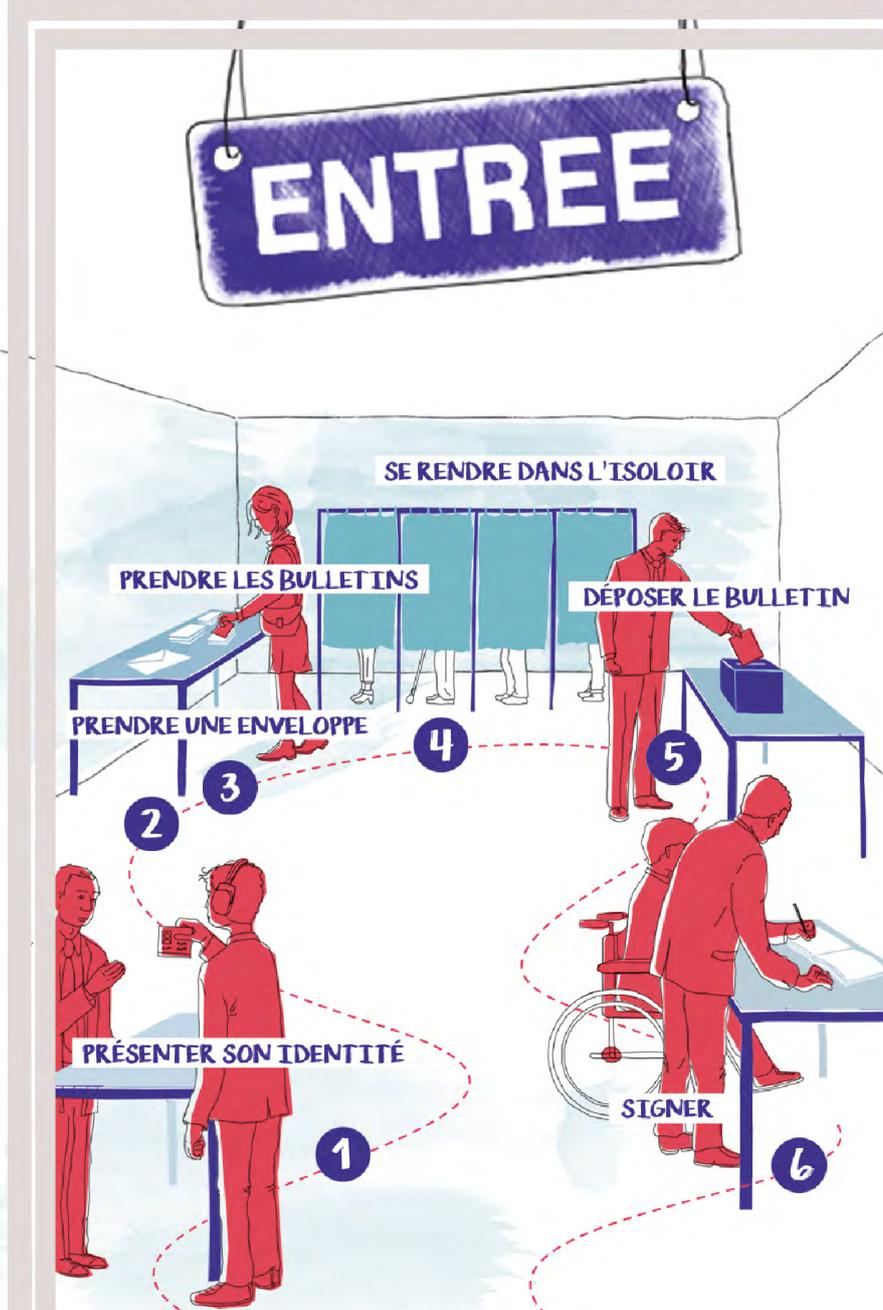
Disponibles gratuitement sur handeo.fr

Une affiche de sensibilisation « Les étapes du vote le jour des élections »



VOTE & HANDICAP

Les étapes du vote le jour des élections



Télécharger le kit de sensibilisation Vote & Handicap sur handeo.fr

Disponible gratuitement sur handeo.fr



Bureau de vote



Quizz Bureau de vote



1

Une personne sous tutelle ne peut pas voter

vrai

faux

2

Il n'est pas possible d'être aidé pour prendre un bulletin

vrai

faux

3

Une personne qui ne peut pas s'exprimer verbalement ne peut pas voter

vrai

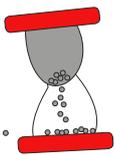
faux

4

Une personne en fauteuil peut entrer avec son aide humaine dans l'isoloir

vrai

faux



Réponses



Pour lire les réponses, c'est ici

1. Faux - 2. Faux - 3. Faux - 4. Vrai



Questionnaire de conformité

Questionnaire de conformité

L'accessibilité du bureau de vote est-elle conforme à la réglementation ?

Bureau de vote accessible en fauteuil : installation à l'entrée d'une pente/rampe inférieure à 5%

Oui

Non

Présence d'une rambarde à l'entrée du bureau

Oui

Non

Hauteur des tablettes dans les isolements (maximum 0,80 cm)

Conforme Non conforme

Hauteur des tables (maximum 0,80 cm)

Conforme Non conforme

Agencement du bureau de vote permettant à une personne en fauteuil de manœuvrer (aire de rotation : minimum 1,50 m)

Conforme Non conforme

Présence d'une chaise d'appoint

Oui

Non

L'urne doit être surbaissée (la fente doit être à une hauteur de 0,80 cm)

Oui

Non

Aide au cheminement : couleur contrastée au sol

Oui

Non

Utilisation d'un guide de signature de couleur contrastée

Oui

Non

Présence d'étiquettes en braille devant le nom des candidats sur la table des bulletins

Oui

Non



Questionnaire de conformité

Mise en place de panneaux d'informations en FALC

Oui

Non

Présence d'une personne avec des notions de la Langue des Signes Française

Oui

Non

Présence d'une personne sensibilisée au handicap visuel

Oui

Non

Présence d'une personne sensibilisée au handicap auditif

Oui

Non

Présence d'une personne sensibilisée au handicap moteur

Oui

Non

Présence d'une personne sensibilisée au handicap cognitif, mental et psychique

Oui

Non

Si un aidant accompagne un électeur :

• l'isoloir permet d'accueillir deux personnes

Oui

Non

• l'assesseur s'adresse directement à la personne aidée

Oui

Non

La personne aidée a dû justifier de son handicap

Oui

Non





Retour d'expérience des participants aux ateliers citoyens participatifs

Si des électeurs ont demandé l'aide d'un tiers pour voter et que cela n'a pas été réalisable, quelles en étaient les raisons ? Quels étaient les profils des personnes concernées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Quelles difficultés avez-vous pu identifier comme freins au vote des personnes handicapées ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Remerciements

Kit de sensibilisation imaginé par Handéo, en collaboration avec le Comité interministériel au handicap et la Direction générale de la cohésion sociale

Comité de relecture

- BAQUE-GACHEDOT Françoise (Mairie de Toulouse)
- BEZZINA Lara (Policy Impact Lab – Malte)
- BOUHARMONT François (UNIA - Belgique)
- KHANSARI Farbod (CFHE – APF France handicap)
- MILAN Patricia (Mairie de la Rochelle)
- PREVOS Albert (APAJH – CFHE - EDF)
- RAIMBOURG Pauline (FIRAH)
- TURSI Pauline (CREAI Haut de France)
- PAILLOT Servane (Handéo)

Directeur de la publication

- Julien Paynot, Directeur général Handéo

Directeur scientifique

- Cyril Desjeux

Mise en page et illustrations

- Virginie Gautier

Retrouvez les outils et publications de Handéo autour du vote & du handicap sur www.handeo.fr



Audio



www.handeo.fr

L'histoire continue sur ...



Ne manquez pas nos vidéos sur
notre chaîne Youtube